

SESSION 2023

PROFESSEUR DE SPORT
Concours externe - Concours interne

Options

Conseiller animation sportive - CAS
Conseiller technique sportif - CTS

Rédaction d'une note
Première épreuve d'admissibilité

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°1 : Durée 4 heures – coefficient 2

Épreuve de rédaction d'une note s'appuyant sur un dossier documentaire relatif au domaine du sport. Le traitement du sujet doit permettre de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse, de synthèse du candidat, ainsi que son aptitude à dégager des préconisations concrètes s'appuyant sur des connaissances scientifiques, techniques et une culture sportive.

IMPORTANT : Dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire. Ce dossier comporte 9 documents numérotés de la page 1 à la page 25

La période de forte chaleur de l'été 2022 pose de nouveau la question de l'urgence climatique.

Votre supérieur hiérarchique ou votre directeur technique national vous demande d'étudier une stratégie permettant au mouvement sportif ou à votre discipline d'apporter sa contribution à la stratégie nationale en matière de transition énergétique, écologique et de développement durable.

À partir des documents joints, vous rédigerez, au destinataire de votre choix mentionné plus haut, une note d'opportunité présentant une analyse de la situation qui fera émerger des éléments de décision et d'orientation stratégiques adaptés.

Liste des documents joints

- Document 1 : Présidence française du Conseil de l'Union Européenne, 09.02.2022 : « *sport et objectifs de développement durable dans les temps de l'enfance : les enjeux sociétaux d'une pratique sportive adaptée.* » page 1
- Document 2 : Les points clés du rapport GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) - rapport publié le 28.02.2022 page 4
- Document 3 : Commission Européenne, Septembre 2022 : extrait de l'Eurobaromètre spécial 525, « *sport and physical activity - Country Factsheets in English France* » page 7
- Document 4 : Gouvernement, publié le 06.10.2022 : « *Plan de sobriété énergétique* » page 8
- Document 5 : Site *sports.gouv.fr*, mis à jour le 20.10.2021 : « *stratégie nationale sport et développement durable* » page 14
- Document 6 : Ministère des sports, 2021 : extrait de « *la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements à horizon 2024* » page 17
- Document 7 : CNOF, septembre 2021 : extrait du règlement général du label à destination des candidats « *label développement durable, le sport s'engage* » page 20
- Document 8 : Journal *l'Équipe*, 29.09.2020 : « *pratique sportive écoresponsable : les 7 réflexes à adopter* » page 23
- Document 9 : *ECOLOSPORT* – Mickaël FERRISI, publié le 5 janvier 2022 : extrait de l'article « *les 10 gestes de l'éco-supporter lors d'un événement sportif* » page 25



**PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE**

Sport et objectifs de développement durable dans les temps de l'enfance : les enjeux sociétaux d'une pratique sportive adaptée

Publiée le 9 février 2022



Groupe d'enfant jouant au football avec un ballon

© Monkeybusinessimages/ iStock

Organisée dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, cette conférence a permis de mettre en exergue et d'analyser l'importance fondamentale de l'activité physique et sportive dans l'acquisition des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 par les enfants et les adolescents.

À travers une série de cinq tables rondes, de nombreux experts (chercheurs, représentants du mouvement sportif, d'ONG, d'organisations internationales, ou encore de réseaux européens du sport) ont débattu des enjeux sociétaux d'une pratique physique et sportive adaptée à chaque âge. Quatre athlètes de haut niveau, Sarah Ourahmoune, vice-championne olympique de boxe à Rio, vice-présidente du Comité national olympique et sportif français et de la Fédération française de boxe, Youri Djorkaëff, champion du monde de football et directeur général de la fondation FIFA, Justine Henin, ancienne numéro 1 mondiale de tennis et consultante pour le groupe Discovery, et Pierre Vaultier, double champion olympique de snowboard et cofondateur de l'association Tree2Forest, se sont succédés dans les tables rondes pour apporter leur expertise et témoigner de leur expérience.

Le concept de littératie physique, qui traduit la capacité d'un individu à intégrer et à valoriser l'importance de l'activité physique tout au long de sa vie, s'est vu reconnaître une importance toute particulière au cours de cette conférence. Les discussions ont notamment montré la nécessité de développer cette notion dès le plus jeune âge, à la fois en milieu scolaire et extrascolaire. À travers une approche holistique et des pratiques adaptées à chaque âge, les

jeunes acquièrent ainsi tout à la fois des capacités motrices, psychologiques, et cognitives. Ces compétences transversales et ces savoirs fondamentaux permettent également l'intégration de valeurs indispensables pour la vie en société : mixité, inclusion, tolérance, respect. De nombreuses initiatives sont menées en ce sens dans plusieurs pays, dont la France, mais restent encore éparpillées. C'est pourquoi une typologie des pratiques physiques et sportives adaptées à chaque âge a été proposée sous la forme d'une frise chronologique. Ce travail et cet outil novateurs pourront encore être affinés et développés, dans les mois à venir, par les pays qui composent ce trio de présidence.

L'intégration d'une forte composante concernant la protection de l'environnement a été clairement identifiée comme un enjeu majeur dans le cadre des activités physiques et sportives qui sont proposées aux jeunes. Les experts se sont accordés sur la place prépondérante que doit prendre l'éducation à la protection de la nature, et à la mise en place d'activités responsables et respectueuses. Les leviers d'action sont à trouver dans des programmes scolaires innovants (faire classe dans des environnements naturels par exemple), à travers une meilleure formation des formateurs et des éducateurs, ou encore en confiant le rôle d'ambassadeurs aux enfants, notamment dans le cercle familial. La deuxième conférence organisée par le ministère chargé des Sports en mars au Parlement européen, entièrement consacrée aux enjeux du sport vert et durable, permettra d'approfondir ces questions.

Bien qu'il existe une grande hétérogénéité au niveau européen, les intervenants se sont accordés sur la nécessité de renforcer la place de l'activité physique et sportive dans les temps de l'enfant, là encore dans toutes les sphères fréquentées par les jeunes. Pour cela, il convient de mettre davantage la formation des enseignants en adéquation avec ces enjeux, notamment dans le primaire, d'adapter les activités physiques et sportives à chaque âge, de favoriser l'accès aux lieux de pratique et aux équipements sportifs, ou encore de mieux articuler l'offre scolaire et celles des clubs et associations. Le travail détaillé d'analyse comparative mené dans dix pays européens en amont de la conférence a permis d'identifier les meilleures pratiques dont il conviendra d'étudier la possibilité de les adapter aux contextes nationaux.

Les défis lancés par les premiers concernés, les jeunes, aux États et aux institutions européennes font notamment ressortir leur volonté d'être davantage associés aux initiatives déployées et aux programmes mis en œuvre, dès leur conception. Ceux-ci se doivent d'être les plus concrets possibles, permettre un déploiement à une échelle locale et s'inscrire dans le long terme. De fait, la prise en compte de l'importance fondamentale de l'activité physique et sportive va croissante au niveau des instances européennes et des organisations internationales, par exemple à travers des campagnes telles que HealthyLifestyle4All de la Commission européenne ou encore le programme Fit for Life de l'UNESCO.

Les différents échanges ont ainsi permis de mettre en commun de nombreuses bonnes pratiques, souvent innovantes, de contribuer à une meilleure reconnaissance de l'activité physique et sportive dans l'acquisition des valeurs européennes, et de proposer des outils concrets qui pourront être déployés à l'échelle continentale.

“

80 % des enfants manquent d'activité physique dans le monde : c'est l'urgence pointée par tous les intervenants de cette conférence européenne. Parallèlement il a été démontré que l'activité physique quotidienne était au cœur de toutes les capacités d'apprentissage des jeunes : s'autonomiser, s'ouvrir aux autres et à l'environnement, et bien sûr se construire un capital santé. Au terme de cette conférence, je me suis engagée à porter cette urgence auprès de mes homologues européens, et à ce que les travaux de ces deux jours nourrissent le projet de conclusions sur « Le sport, levier de transformation des comportements en faveur d'un développement durable » que je présenterai le 4 avril prochain lors du Conseil des ministres des sports de l'UE.

— Roxana Maracineanu

“

Chez l'enfant qui pratique de l'activité sportive de manière régulière, on arrive vite dans des choses très spécifiques, pour moi un jeune doit pouvoir pratiquer des choses différentes, explorer.

— Justine Henin

“

Ce que j'apprends aussi, c'est que les jeunes filles ont un déficit d'engagement entre 5 et 7 ans alors qu'on entend souvent parler du décrochage à l'adolescence. Il faut agir très tôt pour pouvoir ancrer la pratique et continuer jusqu'à l'âge adulte.

— Sarah Ourahmoune

“

Il est nécessaire de mettre en exergue l'importance des sens, de la sensibilité, dès le plus jeune âge, car c'est par ces sens que les enfants vont comprendre le monde qui les entoure.

— Pierre Vaultier

“

Quelqu'un qui fait du sport c'est aussi quelqu'un qui cherche ses valeurs, le sport est important pour développer sa personnalité et apporter des choses positives à soi-même mais aussi au collectif.

— Youri Djorkaeff



10 POINTS CLÉS du dernier rapport du GIEC

Groupe 1 - Les bases physiques du climat

1 DES CHANGEMENTS SANS PRÉCÉDENT

Nous vivons une rupture par rapport aux fluctuations naturelles du climat du passé. Les changements sont rapides, sans précédent depuis des milliers d'années et certains sont déjà irréversibles. Le réchauffement planétaire atteint 1,1°C sur la dernière décennie [2010-2019] par rapport à l'ère préindustrielle [1850-1900]. La concentration de CO₂ dans l'atmosphère est la plus élevée depuis au moins 2 millions d'années.



2 RESPONSABILITÉ HUMAINE

L'influence humaine explique l'intégralité du réchauffement planétaire observé aujourd'hui. Les activités humaines via l'utilisation de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) et les changements d'affectation des terres (principalement déforestation) conduisent à des changements qui affectent toutes les régions du monde et s'intensifient.

3 UN RENFORCEMENT DES ÉVÉNEMENTS EXTRÊMES

L'influence humaine rend déjà certains événements extrêmes plus fréquents, plus intenses, plus longs et elle modifie leur saisonnalité. Il est incontestable que le nombre et la sévérité des vagues de chaleur terrestres et marines, des fortes précipitations, des sécheresses, et des événements impliquant plusieurs de ces extrêmes, ont augmenté depuis l'ère préindustrielle.



4 LE CO₂ S'ACCUMULE

Chaque tonne de CO₂ supplémentaire dans l'atmosphère contribue à un réchauffement planétaire additionnel.

Si on arrêta aujourd'hui d'émettre du CO₂, la température globale se stabiliserait au niveau qu'elle a atteint. Plus la neutralité carbone (soit des émissions nettes de CO₂ égales à zéro) sera atteinte tardivement, plus le niveau de réchauffement, et les risques associés, seront élevés.

5 AGIR DÈS AUJOURD'HUI

Même dans un scénario de forte réduction des émissions, celles-ci induisent inéluctablement une aggravation du réchauffement dans les deux décennies à venir et le seuil de 1,5°C sera franchi au cours de la décennie 2030. L'ampleur des changements climatiques au-delà de 2040 et des risques pour les écosystèmes et les sociétés humaines, dépend en revanche des choix et des actions d'aujourd'hui.

6 DES EFFETS À TRÈS LONGS TERMES

Les changements affectant l'océan et les zones gelées de la planète sont irréversibles à l'échelle de plusieurs générations, mais leur rythme peut être ralenti en limitant le réchauffement, ce qui est essentiel pour l'adaptation. Le niveau de la mer continuera à augmenter sur des millénaires et les glaciers continueront à fondre pendant des décennies, même après une stabilisation du réchauffement global.



7 CHAQUE DIXIÈME DE DEGRÉ COMPTE

Chaque incrément de réchauffement additionnel continue à intensifier de nombreux changements de notre climat : les extrêmes, le cycle de l'eau, la hausse du niveau de la mer sont en lien direct avec le niveau de réchauffement. Une canicule qui avait 1 chance sur 50 d'arriver avant l'ère industrielle aura 9 fois plus de chances d'arriver à 1,5°C de réchauffement global, et 14 fois plus à 2°C.

8 LES Puits DE CARBONE À L'ÉPREUVE

L'océan et la biosphère absorbent aujourd'hui la moitié des émissions de CO₂ d'origine humaine. De forts réchauffements réduiraient la part de carbone qu'ils absorbent.



9 TOUT ENVISAGER

Certains événements de faible probabilité doivent être pris en compte pour l'adaptation et l'évaluation des risques car ils auraient des conséquences très graves sur les écosystèmes et les sociétés.

Par exemple, le dépérissement rapide de la forêt amazonienne, des changements abruptes de la circulation océanique ou de la fonte des calottes polaires. Plus le niveau de réchauffement est élevé, plus le risque de telles éventualités augmente.

10 DES EFFETS BÉNÉFIQUES RAPIDES

Les mesures prises pour abaisser les émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent de co-bénéfices immédiats en matière de santé publique. Réduire l'usage des combustibles fossiles et modifier les pratiques agricoles en vue d'une décarbonation améliorent la qualité de l'air. De plus, limiter les émissions de méthane permet non seulement de limiter le réchauffement à court terme mais aussi l'ozone de surface, polluant atmosphérique qui nuit à la santé et aux rendements agricoles.





10 POINTS CLÉS du dernier rapport du GIEC

Groupe 2 - Impacts, adaptation & vulnérabilités

1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE IMPACTE DÉJÀ LA NATURE ET LES SOCIÉTÉS

Des impacts néfastes du changement climatique sont observés partout dans le monde. Les risques en cascade induits limitent la capacité de résilience de nos systèmes.

3 IMPACTS CROISSANTS ET MENAÇANTS EN EUROPE

Malgré les progrès en matière d'adaptation, les humains et la nature sont déjà impactés partout dans le monde. Les températures moyennes ont augmenté de 2°C en Europe contre 1,1°C en moyenne globale et s'accompagnent, par exemple, d'un triplement des pertes de récoltes depuis 50 ans et d'impacts négatifs sur la santé humaine, les infrastructures, l'énergie, les ressources en eau et l'économie. Des événements climatiques sur d'autres continents peuvent affecter l'Europe via les marchés globalisés.

5 LA BIODIVERSITÉ MENACÉE PARTOUT DANS LE MONDE

Des écosystèmes dont nous dépendons ont déjà atteint des points de non-retour, notamment du fait du stress hydrique et des vagues de chaleur terrestres et marines (ex : récifs coralliens). Jusqu'à 30% des espèces terrestres sont menacées d'extinction si un réchauffement global de 3°C est atteint. L'utilisation insoutenable des sols et des ressources océaniques a des effets destructeurs sur des écosystèmes dont nous dépendons.

6 LES SOLUTIONS D'ADAPTATION EXISTENT ET LEUR APPLICATION NÉCESSITE D'ÊTRE RENFORCÉE

Limiter les pertes et les dommages nécessite un déploiement rapide de solutions d'adaptation dont l'efficacité et la faisabilité sont prouvées. L'agro-écologie, la gestion forestière, la gestion des ressources en eau et la mobilisation des connaissances des populations locales permettent de mieux prévenir les risques et d'identifier les solutions envisageables à partir des écosystèmes locaux.

9 UNE TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT RÉSILIENT FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES NE PEUT QU'ÊTRE SYSTÉMIQUE, INCLUSIVE, JUSTE ET ÉQUITABLE

Les gouvernements, les populations et les acteurs privés réduisent les risques de manière plus efficace en adoptant une approche coordonnée, systémique et inclusive. Une transition juste et équitable facilite l'adaptation et l'atténuation, tout en réduisant les inégalités.

2 LA MOITIÉ DE L'HUMANITÉ EST TRÈS VULNÉRABLE

Les populations défavorisées et les pays en développement sont les plus vulnérables au changement climatique, alors qu'ils ont peu contribué au réchauffement actuel. L'aide à l'adaptation et à la transition vise à compenser cette injustice.

4 DES RISQUES DANS TOUTES LES RÉGIONS ET TOUS LES SECTEURS

Les risques climatiques augmentent avec le niveau de réchauffement global. Les principaux risques en Europe sont les vagues de chaleur et leurs conséquences pour la mortalité et la morbidité des personnes et des écosystèmes ; les pertes de rendements agricoles dues aux vagues de chaleur et aux sécheresses ; les pénuries d'eau, notamment autour de la Méditerranée ; les inondations côtières et pluviales. Ces risques sont généralement exacerbés en milieux urbains et côtiers, notamment en Outre-mer.

7 L'ADAPTATION SEULE NE SUFFIT PAS POUR LIMITER L'AUGMENTATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Les "limites dures" concernant l'augmentation du niveau de la mer, des canicules, des sécheresses impliquent que l'atténuation des émissions de GES est urgente. Chaque dixième de degré de réchauffement climatique rend l'adaptation plus complexe.

8 LA FENÊTRE D'ACTION SE RÉTRÉCIT

Certains des impacts du changement climatique sont irréversibles. L'adaptation progresse, mais elle reste très insuffisante devant la rapidité des changements. Tout délai supplémentaire pour atténuer le changement climatique et s'y adapter risque de nous faire manquer la courte fenêtre d'opportunité pour nous assurer un avenir soutenable.

10 DES SYNERGIES ENTRE LEVIERS ENVIRONNEMENTAUX & SOCIAUX

De nombreux leviers d'adaptation, par exemple liés à l'alimentation ou l'urbanisme, favorisent l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU : réduction de la pauvreté, de la faim, des inégalités, des pertes de biodiversité et accès à une énergie décarbonée. L'adaptation au changement climatique et l'atténuation des émissions de gaz à effets de serre peuvent se renforcer mutuellement.



10 POINTS CLÉS du dernier rapport du GIEC

Groupe 3 - Réduction des émissions

1 TRAJECTOIRES D'ÉMISSIONS

Si certains pays ont réussi à réduire leurs émissions nationales et à s'aligner sur des trajectoires +2°C, **les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) continuent d'augmenter**. Sans **nouvelles politiques climatiques**, le réchauffement global pourrait atteindre **+2,2 à +3,5°C** à la fin du siècle ! Pour le maintenir en dessous de +1,5°C, il faudrait réduire nos émissions d'au moins 43% d'ici 2030 et agir au plus vite.

3 RÉPARTITION DES ÉMISSIONS

Les émissions sont **inégalement réparties**. Les **10% les plus riches** émettent entre **36 et 45% des GES**. Les habitants des pays développés émettent en moyenne **13 tonnes de CO₂-équivalent/an** contre **1,7** pour ceux des pays les moins développés.



5 ÉVITER / TRANSFORMER / AMÉLIORER

Les progrès technologiques ne seront pas suffisants. Ils doivent être accompagnés d'autres mesures pour **éviter l'effet rebond**. Par exemple pour les transports, il faut éviter les longs trajets (en particulier en avion) et opter au maximum pour des transports collectifs ou privilégier la marche et le vélo au quotidien. Enfin, l'amélioration de l'**efficacité énergétique** est importante, notamment pour nos bâtiments et l'industrie.

6 LEVIERS D'ACTION

Un des principaux outils est la **transformation structurelle de notre société** : les changements individuels, quoique nécessaires, n'auront une portée suffisante que s'ils sont soutenus par des **changements plus globaux**. Cela permettrait de réduire de **40 à 70% nos émissions** d'ici 2050, au travers notamment de la **sobriété** (*ensemble de politiques, mesures et pratiques quotidiennes évitant des demandes d'énergie et de ressources, tout en assurant le bien-être de tous dans les limites planétaires*). Il faut également :

- **sortir des énergies fossiles**, grâce à l'électrification des usages couplée à la décarbonation de l'électricité
- **mettre fin à la déforestation** et **restaurer les écosystèmes**

9 RÉGLEMENTATION & FINANCE

Près de la moitié des émissions mondiales ne sont pas soumises à réglementation alors qu'il s'agit d'un **levier clé**. Un coût à **100\$ la tonne de CO₂** inciterait à mettre en place des options d'atténuation qui pourraient réduire les émissions mondiales de GES de moitié d'ici 2030. Globalement, **les investissements actuels dans la transition sont insuffisants**. Il y a un enjeu important à renforcer les réglementations pour réorienter les capitaux disponibles.

2 URGENCE À AGIR

Continuer à utiliser les infrastructures d'énergies fossiles existantes suffira à dépasser le budget carbone des +1,5°C avant 2030. Pourtant, de nouveaux investissements polluants continuent d'être menés. **IL FAUT AGIR VITE** et **stopper les investissements dans le charbon, le pétrole et le gaz !**



4 SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES & CHANGEMENTS SOCIÉTAUX

De récents et rapides développements technologiques facilitent la transition énergétique :

énergies renouvelables

mobilité électrique

bâtiments bas carbone

Les défis sont technologiques et physiques mais aussi et **surtout sociétaux et politiques**.

Un changement fondamental de notre alimentation vers des **régimes moins carnés** est par exemple un levier puissant.

7 ABSORPTION DU CO₂

Le déploiement de l'absorption du CO₂ pour **contrebalancer les émissions résiduelles difficiles à éliminer** est inévitable pour atteindre la **neutralité carbone**, mais de nombreux défis sont encore à relever (technologiques, gestion des sols, acceptabilité, etc).

8 VILLES

Les villes et l'urbanisation actuelle sont un **facteur clé** de nos émissions de GES. Une **transformation systémique de nos organisations urbaines** est nécessaire et pourrait réduire de **26%** nos émissions d'ici 2030.

10 SANTÉ HUMAINE

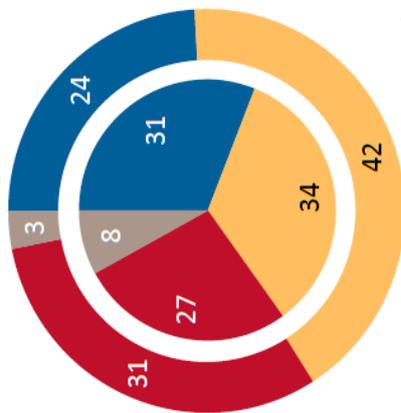
L'atténuation de nos émissions de GES est aussi en **synergie avec de nombreux objectifs de développement durable**, notamment en lien avec la santé humaine : qualité de l'air intérieur et extérieur, modes de déplacement actifs, régimes alimentaires, etc.





8. ATTENTION APPORTÉE PAR LES CITOYENS ET LES ORGANISATIONS SPORTIVES À LA DURABILITÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

QB16. Quelle attention accordez-vous à l'impact potentiel du sport et des activités physiques sur l'environnement ? (%)

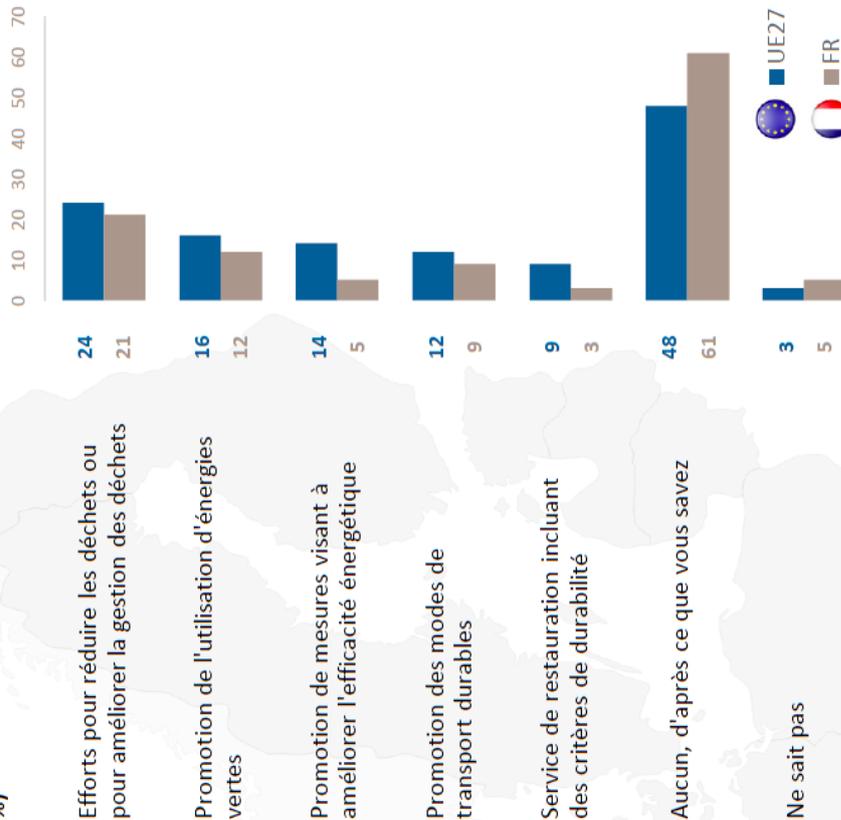


UE27 "Camembert" extérieur FR "Camembert" intérieur

- Total 'Y accorde beaucoup d'attention'
- Total 'Neutre'
- Total 'N'y accorde pas beaucoup d'attention'
- Ne sait pas

(Base : les personnes interrogées qui font de l'exercice, pratiquent un sport ou une autre activité physique)

QB17. D'après ce que vous savez, quelles actions en matière de durabilité parmi les suivantes sont mises en œuvre par votre ou vos organisations sportives, clubs de sport, centres de fitness ou de remise en forme ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES) (%)



(Base : les personnes interrogées qui sont membres d'une organisation sportive, d'un club de sport, d'un centre de remise en forme, d'une salle de gym, d'une association sportive et culturelle)

ÉDITORIAL



Grâce à la mobilisation générale, prendre notre destin climatique et énergétique en main

Nous vivons une période de bascules.

La guerre en Ukraine bouscule l'ordre international et nous n'avons pas fini d'en mesurer les conséquences.

La crise énergétique nous pousse à revoir nos habitudes et à accélérer pour sortir, plus vite, de la dépendance aux énergies carbonées.

La crise climatique n'est plus un concept d'experts, c'est une réalité tangible et ravageuse. Canicule, sécheresse, incendies... : chacun a pu mesurer les effets du dérèglement climatique cet été.

Dans ce contexte, l'hiver prochain sonne comme un défi. En agissant ensemble, nous pouvons éviter les pénuries, les coupures et limiter l'impact économique de l'arrêt quasi total des livraisons de gaz par la Russie.

Dès cet été, nous avons anticipé. Nous avons porté nos stocks de gaz au maximum, diversifié nos approvisionnements et augmenté la capacité de nos terminaux méthaniers.

Pour les mois qui viennent, nous nous tenons prêts, grâce à la solidarité européenne et grâce au plan de sobriété, demandé par le président de la République.

La sobriété, c'est un concept simple : des économies choisies plutôt que des coupures subies.

C'est une réponse pour l'urgence et un rempart contre des mesures plus contraignantes, bien sûr. Mais, plus largement, la sobriété est une nouvelle manière de penser et d'agir, qui sera

une des clés de notre transition écologique et de notre souveraineté énergétique.

Par la sobriété, nous pourrions sortir plus rapidement des énergies fossiles. Nous serons plus efficaces dans notre consommation d'énergie. Nous serons plus souverains et donc plus résistants aux chocs qui pourraient nous atteindre.

Nous nous sommes fixés un objectif : baisser de 10% notre consommation d'ici 2024. État, entreprises, collectivités, citoyens, nous devons tous y prendre part.

Pour être efficace et acceptée, la sobriété doit être adaptée à chaque filière et venir des solutions du terrain. Aussi, j'ai demandé à chaque ministère de mener des concertations avec les secteurs dont il a la charge. Des groupes de travail ont été menés avec les professionnels concernés, des experts, des représentants du monde associatif et des énergéticiens.

Le plan de sobriété que nous présentons aujourd'hui est le fruit de la concertation et de leur travail. Il contient des mesures globales et des mesures ciblées. Il propose des solutions pour toutes les consommations : chauffage, éclairage, outils numériques. Il s'articule autour de petits gestes comme de transitions plus larges, notamment en matière de mobilité.

Nous devons assurer la mise en œuvre et le suivi de ce plan. Nous ferons régulièrement des points d'avancement. En fonction de notre consommation et de la météo, nous saurons alors si nous avançons au bon rythme et dans la bonne direction. »



Élisabeth Borne
Première ministre

Le plan de sobriété en 15 mesures phares

+ de sobriété dans les bâtiments

1. **19°C**, c'est la température maximale de chauffe dans les bureaux que les acteurs s'engagent à mieux faire connaître et appliquer. Baisser la température la nuit à 16°C et à 8°C degrés lorsque le bâtiment est fermé plus de trois jours.
2. **Décaler de 15 jours le début et la fin de la période de chauffe**, quand cela est possible et quand la température extérieure le permet.
3. **Réduire l'utilisation de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux**. En dehors des usages pour lesquels l'eau chaude est indispensable (douches par exemple) et lorsque les conditions le permettent, les gestionnaires auront la possibilité d'arrêter l'eau chaude sanitaire.

+ de sobriété dans nos mobilités

4. **Favoriser le covoiturage grâce à un bonus pour tout nouveau covoitueur qui s'inscrit sur une plateforme**. Prendre le train plutôt que l'avion pour les trajets professionnels de moins de 4 heures. Prendre le train et les transports en commun plutôt que la voiture, lorsque cela est possible.

+ de sobriété pour un État exemplaire

5. **Diminuer le chauffage de 19°C à 18°C et travailler en horaires décalés les jours de forte tension sur le système électrique** lorsque le signal d'ÉcoWatt est rouge.
6. **Inciter au télétravail pour réduire la consommation de carburant notamment**. Afin d'aider les agents à faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, ils bénéficieront d'**une augmentation de l'indemnité forfaitaire de télétravail à hauteur de 15% afin de couvrir l'augmentation des prix de l'énergie à partir de début 2023**. Au-delà, certains services de l'État expérimenteront le télétravail en fermant les bâtiments pour mesurer précisément les économies réelles de chauffage. Ce sera le cas des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique, avec l'extinction de 4 sites franciliens – Saint-Germain, hôtel de Roquelaure, Grande Arche et tour Séquoia – pour une période de 4 jours, du 29 octobre au 1^{er} novembre inclus.
7. **Limiter la vitesse à 110 km/h sur l'autoroute pour les agents employant leur véhicule de service lors de trajets professionnels non urgents**. Cette mesure permet un gain de 20% de carburant. Il s'agit seulement de quelques minutes supplémentaires par trajet, inclus dans le temps de travail.

+ de sobriété pour les collectivités territoriales

8. **Réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage public**, qui représente, en moyenne, 30% des dépenses d'électricité d'une collectivité. Éteindre les lumières à certaines heures, réduire l'intensité lumineuse, passer aux éclairages LED avec pilotage automatisé permettrait une économie d'énergie, dès les premiers mois, de 40 à 80% avec un retour sur investissement entre 4 et 6 ans.
9. **Réduire le chauffage des équipements sportifs** : en diminuant de 2°C la température des gymnases et d'1°C la température de l'eau des piscines, comme le recommande l'Association nationale des élus du sport.
10. **Réduire le nombre de mètres carrés chauffés** en regroupant les services publics dans les locaux les mieux adaptés, quitte à les utiliser sur de plus grandes plages horaires.

+ de sobriété pour les entreprises

11. **Les entreprises s'engagent**, une plateforme qui recense les entreprises qui prennent 15 engagements et sont accompagnées dans leur déploiement : éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments dès l'inoccupation, réduire l'éclairage extérieur, notamment publicitaire, et l'éteindre au plus tard à 1h, piloter chauffage, climatisation et ventilation ou encore regrouper les déplacements et supprimer ceux inutiles.

➤ Déjà plus de 30 entreprises du CAC 40 engagées.

+ de sobriété dans le sport

12. **Réduire de près de 50% le temps d'éclairage avant et après les matchs pour les compétitions se déroulant en journée et de plus de 30% pour les matchs en soirée**, grâce à l'engagement de la Ligue de football professionnel, de la Ligue nationale de rugby, des clubs professionnels et des diffuseurs TV.

+ d'accompagnement pour les Français

13. **Mise en place d'un bonus sobriété pour valoriser les économies d'énergie et faire baisser les factures**. Les ménages qui maîtrisent leur consommation énergétique pourront recevoir une prime sur les factures de gaz et d'électricité. Plusieurs énergéticiens s'engagent à proposer cette offre.
14. **Jusqu'à 9000 euros d'aide pour passer d'une chaudière au gaz à une pompe à chaleur en logement individuel** et des aides permettant un reste à charge de 250 euros en moyenne par appartement pour raccorder un bâtiment de logement collectif à un réseau de chaleur, grâce à MaPrimeRenov'.
15. **Informer les Français sur la météo de l'électricité** (signal ÉcoWatt), en partenariat avec RTE, par les médias audiovisuels et radiophoniques (à l'image de ce qui a été lancé par France télévisions, TF1 et BFM).

LES ENGAGEMENTS COMMUNS À TOUS LES SECTEURS

Construire une mobilité plus sobre, plus économe pour tous

Le secteur des transports représente 32% de nos consommations finales d'énergie et 30% des émissions de gaz à effet de serre en France.

FAVORISER LES MOBILITÉS ACTIVES ET LES TRANSPORTS EN COMMUN

Déployer le forfait mobilités durables

Les entreprises peuvent soutenir cette démarche de la part de leurs salariés en déployant le forfait mobilités durables pour soutenir notamment le covoiturage et le vélo. Le forfait mobilités durables est exonéré de cotisations sociales jusqu'à 700 € par an et cumulable avec le remboursement des transports en commun jusqu'à 800 €.

Développer les transports collectifs et l'usage du vélo

Jusqu'à fin 2023, la prise en charge par l'employeur du forfait de transport en commun ou de service public de vélo (partagé ou en leasing) au-delà des 50% minimum et jusqu'à 75% sera exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations pour les salariés.

La prise en charge des frais liés aux services de location de vélo électrique par les employeurs sera élargie à des loueurs privés (conventionnés) dès janvier 2023.

Le 20 septembre 2022, la Première ministre a annoncé un investissement sans précédent de 250 millions dès 2023 pour renforcer et accélérer le plan vélo, destiné à poursuivre le déploiement des infrastructures (voies cyclables et stationnement) et à renforcer l'apprentissage du vélo à tout âge.

Favoriser le covoiturage

Un soutien spécifique sera accordé aux opérateurs de covoiturage, pour chaque nouveau client démarrant une activité de covoiturage, sur la longue distance, d'une part, et sur les trajets quotidiens, d'autre part. Cela leur permet de déployer des moyens incitatifs pour favoriser l'action de covoiturer.

Dans le cadre d'un plan d'action global qui sera prochainement annoncé par le ministre chargé des Transports, une aide renforcée au covoiturage sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2023 afin d'encourager le changement d'habitudes vers ce mode partagé, sobre et économe

ÉVITER LES DÉPLACEMENTS INUTILES ET FAVORISER LE REPORT MODAL

Lorsque cela est possible, le report de la voiture ou de l'avion vers le train sera recherché.

Les déplacements sont également regroupés par zones pour les optimiser et la visioconférence utilisée pour éviter des déplacements inutiles.

LES GRANDES PROPOSITIONS PAR SECTEUR

Culture et sport

En matière culturelle et sportive, l'ensemble des acteurs sont mobilisés. Si compte tenu de la diversité des situations et des métiers, il n'est pas possible de retranscrire une liste exhaustive de mesures, voici quelques exemples qui témoignent de la mobilisation générale.

DIMINUER LES CONSOMMATIONS LIÉES À L'ÉCLAIRAGE AVANT ET APRÈS MATCH POUR LES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL ET DE RUGBY

L'éclairage représente 18% de la consommation d'énergie du sport. Dans le cadre du groupe de travail dédié au sport professionnel, la Ligue de football professionnel, la Ligue nationale de rugby, les clubs professionnels et les diffuseurs TV se sont accordés **pour réduire de près de 50 % le temps d'éclairage avant et après les matchs en journée et de plus de 30 % pour les matchs en soirée.**

Concrètement, pour un match en journée, l'éclairage qui est aujourd'hui allumé à 100% 3h avant le match, **sera désormais allumé à 100% au plus tôt 1h30 avant le match pour le football et 1h pour le rugby.** Pour les matchs en soirée, l'éclairage qui est aujourd'hui allumé à 100% 3h avant le match, sera désormais allumé à 100% au plus tôt 2h avant le match pour le football, 1h pour le rugby.

Certains clubs pourraient démarrer plus tardivement grâce à leur éclairage LED ou même sans éclairage tout simplement pour les matchs en journée - comme cela a d'ailleurs déjà été expérimenté avec succès par des clubs de rugby de première division.

ABAISSER LE CHAUFFAGE DANS LES GYMNASES DE 2°C ET LE METTRE EN HORS-GEL EN CAS DE TENSION SUR LE RÉSEAU (SIGNAL ROUGE ÉCOWATT)

Près de la moitié (43%) de la consommation énergétique du secteur sportif provient du chauffage. Souvent, en raison de la chaleur générée par l'activité sportive, ce chauffage n'est pas forcément nécessaire dans certains espaces comme les gymnases.

Pour les 15 000 gymnases présents dans nos communes, l'Andes (Association nationale des élus du sport) a proposé d'abaisser de 2°C la température des gymnases lorsque la pratique le permet et lorsque les conditions liées au territoire le permettent également.

En cas de tension particulière sur le réseau (signal rouge Écowatt), les gymnases resteront accessibles, mais le chauffage sera alors mis sur le mode hors-gel.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES PISCINES

Réduire d'1°C la température de l'eau sur l'ensemble des piscines du territoire

En France, on compte environ 4 000 piscines publiques et 6 412 bassins. Ce sont des services publics importants, accessibles à tous, qui contribuent à la santé et au bien-être des Français. **Les piscines sont des équipements énergivores** (environ 60% des piscines ont plus de 30 ans) **et peuvent représenter environ 10% de la consommation énergétique totale d'une**

commune. Le chauffage de l'eau des bassins correspond en moyenne à 30% de celle-ci.

Les gestionnaires de piscines, qu'ils soient publics ou privés, sont donc incités à diminuer la température de l'ensemble des bassins sur le territoire d'au moins 1°C. L'application de cette mesure tiendra évidemment compte du type de bassin, des usages prévus et des publics concernés.

Accompagner les piscines vers des systèmes moins énergivores

Le programme CEE Actee+ propose un sous-programme d'accompagnement Act'eau dédié aux piscines. Il permet d'accompagner financièrement les collectivités vers des programmes d'action cohérents pour assurer les économies d'énergie et d'eau.

Le programme Act'eau assure une partie du financement de ces études pour créer un effet levier et encourager le passage à l'acte de la collectivité vers la rénovation.

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DES CINÉMAS

La Fédération française des cinémas annonce un vaste plan de sobriété.

- Diminution de l'éclairage : extinction des enseignes des cinémas lorsqu'ils ne sont pas ouverts, utilisation raisonnée de l'affichage dynamique, extinction des salles d'un complexe lorsqu'elles ne sont pas occupées par des spectateurs...
- Baisse du chauffage dans le respect des 19°C et réduction de la climatisation dans le respect des 26°C.
- Extinction des machines qui ne servent pas : projecteurs éteints la nuit et, dans les salles qui n'ont pas de spectateurs, arrêt de la ventilation des machines et des bâtiments la nuit, régulation du renouvellement d'air...

CAS PRATIQUE

Dans le cadre du programme CEE Actee, la municipalité de Lunel (Hérault) met en place en 2017 un contrat de performance énergétique pour la piscine Aqualuna construite à la fin des années 1980 et composée de 2 bassins. Son niveau de consommations énergétiques était 3 fois supérieur à la moyenne nationale pour ce type d'équipement sportif. Un triple enjeu financier, énergétique et environnemental était à relever. La piscine opte pour un passage à la géothermie peu profonde associée à une pompe à chaleur et couplée à un système de VMC double flux récupérateur de calories. Résultat : une baisse de consommation de 45% et d'émissions de gaz à effet de serre de 48%.

Stratégie nationale Sport et Développement Durable

(site sport.gouv.fr, mise à jour oct 2021)

Le sport a un rôle clé à jouer sur les questions de santé, d'économie et d'inclusion sociale. Une réelle prise de conscience de l'impact du sport sur les questions environnementales est à l'œuvre dans notre société. Comme tous autres secteurs, le sport n'échappe pas à l'impérieuse nécessité d'améliorer ses performances environnementales et d'être garant du développement humain dans des conditions dignes.

S'il existe à tous les niveaux des exemples de bonnes pratiques environnementales mises en place par des organisations sportives ou des acteurs locaux, plus que jamais, la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité sont cruciales pour le devenir de notre société. Il est donc primordial pour le ministère chargé des Sports d'accompagner cette transition dans une approche harmonisée et cohérente.



Les 17 objectifs de développement durable (ODD) et leurs 169 cibles (sous-objectifs) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030. Ils tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable et intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun.

Ces 17 Objectifs s'appuient sur les succès des Objectifs du Millénaire (2000-2015) pour le développement, tout en y intégrant de nouvelles préoccupations telles que les changements climatiques, la paix et la justice, entre autres priorités. Ces objectifs sont étroitement liés les uns aux autres, le succès de l'un dépendant souvent de la résolution de problématiques généralement associées à un autre objectif.

Les ODD doivent être atteints par tous les États membres de l'ONU d'ici à 2030. Cela signifie que tous les pays sont appelés à relever conjointement les défis urgents de la planète.

Si aucune cible des 17 ODD n'est directement dédiée au sport, il est au centre de plusieurs enjeux et facteurs de développement. Le sport et les investissements qui en découlent seraient alors des atouts essentiels pour atteindre les ODD. Aujourd'hui, le monde du sport s'empare de ce cadre international, et il démontre son apport quotidien à l'atteinte des 17 ODD.

COMPRENDRE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD), C'EST QUOI ?



Un programme de développement durable à l'horizon 2030

193 Etats se sont engagés collectivement en septembre 2015 pour atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030.



5 grands enjeux transversaux

Ces 17 objectifs de transformation globale de la société proposent une nouvelle feuille de route universelle pour relever les défis mondiaux liés aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles, la solidarité territoriale et intergénérationnelle ici et ailleurs... S'appuyant sur 5 grands enjeux transversaux ("5P") : les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats.



Une ambition plus globale

Les ODD succèdent aux 8 objectifs du millénaire pour le développement (OMD) mis en oeuvre entre 2000 et 2015, dans la lignée des Sommets de la Terre de 1992, 2002 et 2012. Fait nouveau, ils constituent une démarche universelle et transversale concernant tous les pays, au Nord comme au Sud.

Des progrès importants dans la lutte contre la pauvreté


1 MILLIARD
de personnes sorties de la pauvreté en 15 ans


90%
des personnes ont désormais accès à l'eau potable


- 45%
de mortalité maternelle depuis 1990

QUI EST CONCERNÉ ?



L'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises, les syndicats, les chercheurs, les associations, les citoyens, les usagers... L'atteinte de ces ODD implique la mobilisation de tous, dans une logique de co-responsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat.

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE AUX ODD ?



Une volonté d'exemplarité

Suite à sa mobilisation pour la COP21, la France a présenté **dès juillet 2016** devant l'ONU un premier rapport et s'engage dans la mise en oeuvre des ODD.

Des exemples d'avancées tangibles, issues des politiques déjà menées



DÈS 2015,
interdiction du bisphénol A dans
les contenants alimentaires (3^{ème} plan
national Santé-Environnement 2015-2019)



500 000
formations qualifiantes
gratuites dispensées à des
demandeurs d'emploi en 2016.



+ DE 400
territoires engagés
dans la
transition énergétique



LES 15 ENGAGEMENTS ÉCORESPONSABLES DES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS NOS ENGAGEMENTS COMMUNS À HORIZON 2024

À toute échelle, la rencontre sportive contribue à la création de valeurs, d'émotions et de mobilisations pour l'ensemble des parties prenantes d'un territoire (organisateur, sportifs, spectateurs...). Cependant, comme toute activité humaine, elle peut avoir des effets négatifs sur l'environnement qu'il apparaît indispensable a minima de réduire, voire même d'inverser. En effet, le dérèglement climatique et la perte de biodiversité générés par les activités humaines sont sans précédent. Les conséquences sur les écosystèmes qui nous permettent de vivre risquent d'être irréversibles. Si nous voulons limiter les conséquences de ces dérèglements sur nos activités y compris sportives, nous devons préserver l'environnement.

Toutefois, il est essentiel que nous nous assurions également que nos mesures de transition n'impactent pas majoritairement les plus démunis au risque de perdre la dimension mobilisatrice de nos événements. Transition écologique et lutte contre les inégalités, quelles qu'elles soient, sont indissociables. Nous, organisateurs d'événements sportifs, avons un rôle à jouer.

En effet, au-delà du spectacle qu'elle constitue, lieu de rencontres et de partage, la manifestation sportive, et plus particulièrement les grands événements sportifs internationaux (GESI), ont un devoir d'exemplarité. Ils peuvent façonner durablement les comportements et les habitudes des spectateurs, sportifs et partenaires, contribuant ainsi à faire évoluer la norme sociale et à diminuer l'empreinte environnementale des français.

Créée à l'initiative de plusieurs grands événements sportifs internationaux et du ministère chargé des Sports, en collaboration avec le WWF France, la charte des « 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs » a déjà permis à plus de 350 événements internationaux ou nationaux d'évoluer vers plus d'écoresponsabilité.

Dans une démarche d'amélioration continue, en cohérence avec la Charte des « 15 engagements écoresponsables des gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil » et les objectifs de responsabilité environnementale et sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette charte et ses objectifs ont été actualisés à l'aune des avancées et des nouveaux enjeux d'écoresponsabilité de l'événementiel sportif. Elle vise ainsi à accompagner les organisateurs d'événements sportifs dans la mise en place des Objectifs du Développement Durable ainsi qu'au respect des objectifs environnementaux nationaux tels que l'atteinte de la neutralité carbone et la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi, **nous, organisateurs d'événements sportifs, nous engageons à tout mettre en œuvre afin d'atteindre d'ici 2025, sur les événements signataires, les 15 nouveaux objectifs ci-après et à mesurer et assurer un suivi de ces objectifs.** L'engagement de chaque organisation signataire porte sur les objectifs pour lesquels elle est en responsabilité, sur l'ensemble des phases de planification, montage, déroulement et démontage (hors construction d'infrastructures).

Roxana Maracineanu
Ministre déléguée
chargée des Sports

Véronique Andrieux
Directrice générale
WWF France

...
...

Nous, organisateurs d'événements sportifs, nous engageons, dans une dynamique d'amélioration continue, à atteindre et mesurer les objectifs chiffrés des 15 thématiques suivantes à N+4 :

POUR LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	
ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % de l'offre alimentaire durable
ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables	<ul style="list-style-type: none"> • 90 % des déplacements en mobilité durable • Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports
ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation
ENGAGEMENT 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés • 1 programme d'action pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée
POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE	
ENGAGEMENT 6 : Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> • 1 politique d'achats responsables opérationnelle sur l'ensemble des familles d'achats stratégiques
ENGAGEMENT 7 : Sponsoring	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % des sponsors sont impliqués dans l'atteinte des objectifs de la Charte
ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique	<ul style="list-style-type: none"> • 1 état des lieux ou diagnostic réalisé
POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
ENGAGEMENT 9 : Contribution à une société plus inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • 1 programme d'actions contribuant à la construction d'une société plus inclusive
ENGAGEMENT 10 : Promotion de l'égalité femmes - hommes	<ul style="list-style-type: none"> • 1 programme d'actions visant à réduire les inégalités de genre
ENGAGEMENT 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 programme d'actions dédié aux personnes en situation de handicap
ENGAGEMENT 12 : Cause solidaire	<ul style="list-style-type: none"> • 1 engagement (au moins) dans une cause solidaire
POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER	
ENGAGEMENT 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires	<ul style="list-style-type: none"> • 1 programme d'actions dédié à la gestion responsable des bénévoles et des volontaires
ENGAGEMENT 14 : Mobilisation interne à la démarche d'écoresponsabilité de l'événement	<ul style="list-style-type: none"> • 1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l'écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne
ENGAGEMENT 15 : Éducation au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> • 1 programme d'éducation au développement durable

La Charte est une **charte d'engagement volontaire** ouverte à tout organisateur d'événement respectant les conditions d'adhésion (cf. annexe 1) et qui s'engage à évaluer le niveau d'atteinte des objectifs selon le guide d'accompagnement à l'évaluation de la charte et à publier un rapport intermédiaire à N+2 et un rapport globale à N+4.

ANNEXE 4 : S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE D'ÉCORESPONSABILITÉ

1- DES ÉTAPES INCONTOURNABLES

ÉTAPE 1 : CONSTRUIRE ET PRÉPARER SA STRATÉGIE

- Poser la vision
- Mettre en place les moyens
- Prioriser
- Annoncer son engagement

ÉTAPE 2 : METTRE EN ŒUVRE - CONCRÉTISER LA VISION

- Agir
- Maîtriser
- Faire monter en compétences l'organisation
- Embarquer les différents métiers
- Piloter
- Mesurer

ÉTAPE 3 : S'ÉVALUER ET COMMUNIQUER

- S'améliorer selon les retours des évaluations
- Prouver
- Communiquer

2 - À CHACUN SON RÔLE

Gouvernance - Direction	Responsable « Écoresponsabilité »	Directeurs, responsables , collaborateurs, intermittents
→ s'engage, fixe le cap, engage les moyens et prend les décisions stratégiques	→ pilote et anime la démarche en interne et avec les parties prenantes externes → rend compte à la direction	→ mettent en œuvre les actions, mesurent et améliorent

Annexe : Les 34 critères du Label « Développement durable, le sports s'engage » du CNOSF

 AXE D' ACTIONS 1. GOUVERNANCE ÉCORESPONSABLE	
Critère obligatoire	1.1 Formaliser dans un document les principes, engagements et/ou actions écoresponsables de l'événement, en lien avec la politique de la structure organisatrice et le projet DD fédéral
Critère obligatoire	1.2. Utiliser les nouvelles technologies, la visioconférence et les supports dématérialisés lors de l'organisation et du déroulement de l'événement afin de limiter les déplacements des personnes et l'impression des documents
Critère obligatoire	1.3. Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de la manifestation en définissant des critères et des moyens d'évaluation des actions (notamment un retour des participants sur les actions DD labellisées) afin de progresser d'une édition sur l'autre
<i>Critère classique</i>	1.4. Désigner une commission de développement durable (DD) et/ou un référent au sein de l'équipe d'organisation de la manifestation
<i>Critère classique</i>	1.5. Communiquer sur l'engagement écoresponsable de la manifestation et sur les actions menées auprès de toutes les parties prenantes ; inciter les partenaires et prestataires à s'inscrire dans la stratégie DD de la manifestation et veiller à ce que chaque partenaire et prestataire respecte les valeurs éthiques et agisse de manière écoresponsable dans le cadre de cette manifestation
<i>Critère bonus</i>	1.6. Mettre en place ou développer des partenariats avec les acteurs de l'économie, dont ceux de l'économie sociale et solidaire (ESS), des experts thématiques, des start-up, des universités, des écoles et autres acteurs économiques locaux pour répondre, si besoin, aux défis ou besoins d'innovation, d'économie circulaire ou d'évolution des pratiques rencontrés par l'organisateur de la manifestation

 AXE D' ACTIONS 2. MANAGEMENT ET SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES	
Critère obligatoire	2.1. Sensibiliser et mobiliser les salariés, élus, bénévoles (cadres, entraîneurs, arbitres...) aux enjeux et actions de DD de la manifestation sportive
Critère obligatoire	2.2. Sensibiliser les participants au développement durable et les inciter à changer leurs comportements en inscrivant notamment le DD dans le règlement de la manifestation sportive et/ou en publiant un code ou guide du participant écoresponsable
Critère obligatoire	2.3. Promouvoir l'engagement des bénévoles de l'association organisatrice et/ou de l'événement
<i>Critère classique</i>	2.4. Impliquer la population locale et assurer une diversité des profils dans l'équipe d'organisation de la manifestation et les équipes bénévoles (intégrer des jeunes, des femmes, des seniors...)
<i>Critère bonus</i>	2.5. Impliquer des personnes en situation de handicap et/ou des associations spécialisées dans le handicap dans l'équipe d'organisation de la manifestation (bénévolat, salariat, partenariat)
<i>Critère bonus</i>	2.6. Mobiliser des ambassadeurs /des personnalités du sport pour qu'ils/elles apportent leur notoriété au service du DD



AXE D' ACTIONS 3. RESPECT ET IMPLICATION DES PARTICIPANTS ET DES SPECTATEURS

Critère obligatoire	3.1. Prendre en compte le bien-être, la santé et la sécurité des publics, des sportifs et des organisateurs lors de la planification des manifestations (gestes barrières/règles d'hygiène, bruit, chaleur, hydratation, qualité de l'air, confort, dialogue...)
Critère obligatoire	3.2. Rendre, quand cela est possible, les installations accessibles à tous (personnes en situation de handicap, seniors, jeunes...) *En milieu naturel, procéder aux installations nécessaires dans le respect de l'environnement
Critère classique	3.3. Faciliter une pratique adaptée à tou·te·s les participant·e·s/compétiteurs.rices, permettant à chacun de s'épanouir sportivement en fonction de ses capacités (adaptation des activités/parcours, infos, conseils, bourses, conditions de participation...)
Critère classique	3.4. Dans le cadre de la manifestation, encourager activement la mixité personnes valides et personnes en situation de handicap et/ou la pratique sportive auprès des jeunes, des femmes et des publics défavorisés et/ou éloignés de la pratique (adaptation des activités/parcours, infos, conseils, conditions de participation, sensibilisation...)
Critère bonus	3.5. Promouvoir la pratique du sport comme facteur de santé, de lutte contre l'obésité et la sédentarité, de prévention des maladies, de maintien de l'autonomie (animation, atelier, stand, partenariat...)



AXE D' ACTIONS 4. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Critère obligatoire	4.1. Penser à l'accessibilité du lieu et veiller à limiter les déplacements lors du choix d'implantation et le déroulement de la manifestation puis favoriser les mobilités durables
Critère obligatoire	4.2. Limiter, trier, valoriser et recycler les déchets
Critère obligatoire	4.3. Proposer une offre d'alimentation écoresponsable et lutter contre le gaspillage alimentaire
Critère classique	4.4. S'impliquer dans une gestion respectueuse du lieu de pratique et adapter les activités aux contraintes environnementales, au respect de la biodiversité, en lien avec les gestionnaires de l'équipement / d'espaces protégés du lieu ou à proximité et/ou des associations de protection de la nature implantées localement (hors tri des déchets)
Critère classique	4.5. Mettre en place des dispositifs pour maîtriser voire réduire ses consommations d'énergies (eau, électricité) et promouvoir des écogestes
Critère classique	4.6. Promouvoir l'économie circulaire, la réutilisation et/ou le recyclage du matériel sportif afin d'allonger sa durée de vie
Critère bonus	4.7. Evaluer les émissions de CO2 de son évènement (outil ADERE, outil de calcul des déplacements,...) puis diffuser les résultats aux parties prenantes de la manifestation
Critère bonus	4.8. Adopter des mesures correctives ou compensatoires adéquates afin de minimiser l'impact environnemental de la manifestation (en dernier recours, après étude des solutions moins impactantes)



AXE D' ACTIONS 5. PROMOTION DES VALEURS ÉTHIQUES

Critère obligatoire	5.1. Mener des actions de sensibilisation envers les sportifs afin de lutter contre le dopage, les violences sexuelles et/ou la discrimination dans le sport
<i>Critère classique</i>	5.2. Mettre en place un système d'alerte et des dispositifs de gestion et d'accompagnement en cas de problème ou dérive sur la manifestation (dopage, abus, violences, comportements dangereux...)
<i>Critère classique</i>	5.3. Sensibiliser le public aux valeurs de l'olympisme : amitié, solidarité, excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport
<i>Critère classique</i>	5.4. Pour une politique d'achats écoresponsable, intégrer dans les cahiers des charges, contrats et conventions des critères environnementaux, éthiques et sociaux du DD



AXE D' ACTIONS 6. ANCRAGE TERRITORIAL ET HÉRITAGE

Critère obligatoire	6.1. Organiser la manifestation sportive de manière à laisser un héritage positif et durable pour les territoires et les populations (retombées économiques positives, contribution à l'animation du territoire, réhabilitation, tourisme...) et mettre en place des programmes extra-sportifs et conviviaux (culture, patrimoine, sensibilisation, éducation, social...)
<i>Critère classique</i>	6.2. S'associer, quand elles existent, aux démarches territoriales d'héritage et de responsabilité sociétale pour s'intégrer dans une dynamique collective visant l'accès au sport pour tous et le développement durable de la pratique et des territoires
<i>Critère classique</i>	6.3. Multiplier les actions de coopérations, de solidarités et/ou mutualisation au niveau local, régional, national et/ou international entre acteurs du sport (bénévolat, matériel, dons...)
<i>Critère classique</i>	6.4. Soutenir un organisme, une initiative ou des causes solidaire(s)
<i>Critère bonus</i>	6.5. En lien avec la collectivité territoriale, participer à la pérennisation des activités et de la/des association.s sportive.s au sein du territoire

Pratique sportive éco-responsable : les 7 réflexes à adopter

Faire du sport, c'est bon pour soi, sa santé, son équilibre, mais pas toujours pour la planète. Sauf si l'on adopte des habitudes simples et saines afin de diminuer l'impact environnemental de sa pratique sportive. Équipement, alimentation, lieux de pratique, nouvelles disciplines... On vous dit tout !

Chaque semaine, 16 millions de licenciés participent à un événement sportif ou s'entraînent en club, soit une véritable masse critique capable d'agir positivement en faveur de l'environnement en améliorant ses pratiques. Changer sa routine, est-ce vraiment si difficile ? Nous pensons que non. Et nous vous en donnons la preuve par 7.

1. Porter un équipement plus « green »

C'est possible, et même de la tête aux pieds ! On commence par les baskets, où plusieurs marques éco-responsables remplacent le plastique par du caoutchouc et du coton écologique. Pour compléter votre panoplie, pensez à des vêtements techniques (t-shirts, shorts, leggings...) sans matière toxique ou encore des sacs à dos sans PVC.

Des alternatives existent même pour les équipements plus complexes, comme des combinaisons de plongée en Yulex - un caoutchouc « vert » produit à partir d'une plante ne requérant aucun pesticide - et non en néoprène, ou encore des planches de surf en fibre de lin plutôt qu'en fibre de verre.

Pour vous repérer dans la jungle des articles de sport, faites confiance aux normes et écolabels tels que Global Organic Textile Standard (GOTS), OEKO-TEX 100 ou encore Bluesign. Sachez enfin que le site Internet My Green Sport liste les marques françaises les plus respectueuses de l'environnement.

2. Laver votre tenue de sport avec modération

Non, il n'est pas toujours nécessaire de mettre votre tenue de sport à la machine à laver après chaque utilisation. Après une session d'effort intense en pleine chaleur, peut-être. Après votre entraînement routinier hebdomadaire, sans doute pas. Aérer votre tenue permet dans la plupart des cas d'évacuer les odeurs de transpiration et d'utiliser la même tenue pour un ou deux entraînements supplémentaires.

D'autant plus que les lavages à répétition usent votre tenue de sport. La plupart des shorts, leggings, t-shirts techniques ou encore brassières doivent être lavés à 30 degrés maximum et sans sèche-linge. Et pour préserver l'imperméabilité de vos vêtements coupe-pluie et vent, on vous conseille tout bonnement de les laver le moins souvent possible.

Une petite méthode de « grand-mère écologique » pour finir ? Quelques centilitres de vinaigre blanc dans le bac à assouplissant suffisent pour éliminer l'odeur de transpiration de votre tenue tout en contribuant à détartrer votre machine.

3. Donner une seconde vie à votre matériel

Votre matériel s'use ? Réparez-le ! Sur le modèle des ateliers participatifs de réparation de vélos qui fleurissent en ville, apprenez à entretenir et réparer votre matériel grâce aux conseils de passionnés. Lieux dédiés, ateliers de formation, tutoriels en ligne, les formats ne manquent pas.

Présente en région parisienne et à Bordeaux, la Recyclerie Sportive fait du trois-en-un, comme l'explique son fondateur Marc Bultez dans le cadre d'une interview donnée à France Fraternités : « J'ai fondé la Recyclerie sportive afin de résoudre la question du sport zéro déchet. Il s'agit d'allonger la durée de vie de l'objet avec un atelier où les gens peuvent venir apprendre à réparer, mais aussi nos boutiques de seconde main où les gens peuvent acheter ou donner leur matériel. Et enfin de réutiliser, donc de transformer le déchet en ressource et rendre le sport plus accessible à tous. »

Le recyclage a en effet le vent en poupe. Depuis plus de 10 ans, la Fédération Française de tennis recycle par exemple les balles de tennis usagées en sols sportifs offerts à des associations. Et des initiatives comme Run Collect permettent aux sportifs de déposer leurs chaussures usagées en vue de leur réutilisation ou leur recyclage. Il existe forcément une solution près de chez vous.

4. Emprunter, louer, prêter plutôt qu'acheter

Avez-vous vraiment besoin d'un équipement personnel pour chacune de vos pratiques sportives occasionnelles ? En mutualisant vos équipements (emprunt, prêt, location), vous évitez la surconsommation et d'encombrer vos espaces de rangement. À la mode, la location est aussi adaptée à des équipements spécifiques et coûteux (de plongée, par exemple) qu'à du matériel plus commun (raquettes de tennis, de badminton...).

Et les grandes enseignes s'engouffrent dans cette nouvelle tendance. Certaines proposent désormais des formules de location longue durée de vélo (avec assurance et entretien en option), ou de courte durée pour du matériel de trekking. Idéal pour s'évader quelques jours en montagne sans avoir à tout acheter. Dernier moyen pour faire des économies et augmenter la durée de vie des équipements : recourir au matériel d'occasion.

5. Alimentation, hydratation : passer au do-it-yourself !

Boisson énergisante en bouteille plastique, gobelets non réutilisables en course : il est étonnamment facile de produire des déchets que l'on pourrait éviter en utilisant par exemple une gourde en inox ou des flasques réutilisables. Prêt(e) à passer au niveau supérieur ? Préparez vous-même vos boissons adaptées à l'effort : sel, sucre, eau, un peu de votre jus de fruits favori dilué, et c'est gagné !

Pour les barres énergétiques, vous pouvez également mettre la main à la pâte. Internet fourmille de recettes toutes aussi gourmandes et efficaces les unes que les autres à base de céréales, fruits secs, miel ou cacao. En prime, vous aurez sans doute la satisfaction de ne devoir votre performance qu'à vous-même, et ce de A à Z.

6. Rechercher des lieux éco-responsables

Ne réclamant aucune installation, le sport en extérieur est la solution idéale : running, vélo, escalade, fitness, natation, canoë-kayak, les choix ne manquent pas. Avec quelques règles simples à respecter, comme toujours : rester sur les sentiers balisés, garder ses déchets avec soi.

Et pour vous y rendre, pensez à privilégier les transports en commun ou, encore mieux, les modes actifs tels que la marche ou le vélo. C'est meilleur pour l'environnement... et fera office de petit échauffement avant votre « vraie » séance !

Même constat pour les sports en club ou en salle : mieux vaut choisir un lieu proche de chez soi et/ou penser au covoiturage avec des amis, voisins, collègues de bureau... Sachez également que certaines fédérations, comités et clubs sont labellisés « Sport Responsable » pour récompenser leurs actions en matière d'environnement, d'insertion et de mixité. Un critère à prendre en compte avant de faire votre choix !

7. Agir en pratiquant le plogging

Le plogging, quésaco ? Cette activité nous venant de Suède consiste à ramasser des déchets dans un sac-poubelle (« plocka upp » dans la langue de Zlatan) tout en faisant son jogging. Trois bienfaits : 1) pour l'environnement en général ; 2) pour votre environnement particulier, à savoir le lieu où vous aimez courir ; 3) pour vos quadriceps et ischio-jambiers puisque vous enchaînez les squats.

Dans l'Hexagone, l'initiative Run Eco Team, qui consiste à ramasser au moins un déchet lors de sa séance de course, fait parler d'elle. Son fondateur, Nicolas Lemonnier, est revenu sur sa création lors d'une conférence TEDx : « Un jour, j'ai ramassé un paquet de cigarettes lors de mon run et l'ai posté sur les réseaux. Après avoir plein de likes et de commentaires, j'ai créé le groupe Run Eco Team. On a rapidement été plusieurs centaines, du Canada, de Norvège, de Nouvelle-Zélande, du Japon et ça c'était impressionnant car en quelques semaines, on était déjà présents dans 13 pays. » Aujourd'hui, le groupe Facebook Run Eco Team compte 27 000 membres et fédère les runners à l'étranger comme en France, où les groupes locaux ont essaimé à Paris, Toulouse, Tours ou encore Nantes d'où l'initiative est originaire. Alors, prêt(e) à devenir un éco-runner ?

L'association Trail Runner Foundation encourage les trailers à faire de même et va encore plus loin. Elle délivre un label aux courses respectant sa charte éco-responsable et sensibilise les enfants de sa Team TRF Kids aux bienfaits du plogging via la remise d'un kit #courirutile composé un bracelet et un sac de collecte, tous deux recyclés. Ludique, écologique et engagé !

Site du journal *L'Équipe*, publié le 28 septembre 2020 à 18h02 mis à jour le 29 septembre 2020 à 11h11

LES 10 GESTES DE L'ÉCO-SUPPORTER

PAR ECOLOSPORT

AVANT



1 SE DÉPLACER EN TRANSPORTS EN COMMUN, COVOITURAGE OU MOBILITÉ DOUCE

2 NE PAS IMPRIMER LES BILLETS

3 RAMENER SON GOBELET RÉUTILISABLE

PENDANT



4 MANGER MIEUX : LOCAL, DE SAISON, PLUS VÉGÉTAL OU BIO

5 ACHETER DES PRODUITS DÉRIVÉS ÉCO-CONÇUS

6 ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



7 PRENDRE SOIN DU LIEU ET RESPECTER LES AUTRES SUPPORTERS

8 TRIER LES DÉCHETS EN PARTANT

APRÈS

9 SENSIBILISER L'ORGANISATEUR À L'ÉCO-RESPONSABILITÉ



10 TRANSMETTRE LES BONS GESTES



Ecolosport

Extrait de l'article « Les 10 gestes de l'éco-supporter lors d'un événement sportif » du 05 Janvier 2022 – ECOLOSPORT – Mickaël FERRISI

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAS

Conseiller d'animation sportive

Externe Option/choix Epreuve Matière
PSE CAS 101 1037

Interne Option/choix Epreuve Matière
PSI CAS 101 1037

CTS

Conseiller technique sportive

Codes à reporter selon la discipline choisie lors de l'inscription – **EXTERNE uniquement**

Discipline choisie	Concours externe	Option/choix	Épreuve	Matière
ATHLETISME	PS	CTS ATH	101	1037
AVIRON	PS	CTS AVI	101	1037
BASKET-BALL	PS	CTS BKB	101	1037
BOXE	PS	CTS BOX	101	1037
CANOË KAYAK	PS	CTS CAN	101	1037
DANSE	PS	CTS DAN	101	1037
ESCRIME	PS	CTS ESC	101	1037
HALTEROPHILIE	PS	CTS HAL	101	1037
HANDBALL	PS	CTS HDB	101	1037
HANDISPORT	PS	CTS HDS	101	1037
JUDO	PS	CTS JUD	101	1037
MONTAGNE ESCALADE	PS	CTS MON	101	1037
NATATION	PS	CTS NAT	101	1037
ROLLER	PS	CTS ROL	101	1037
SURF	PS	CTS SUR	101	1037
TENNIS	PS	CTS TEN	101	1037
VOILE	PS	CTS VOI	101	1037
VOLLEY BALL	PS	CTS VOB	101	1037

À reporter sur la copie sous la forme suivante – exemple – :

Externe Option/choix Epreuve Matière
PSE CTS ATH 101 1037